

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

**Renouvellement**

**Formation courte**



## PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi en possession d'un certificat SST en fin de validité (2 ans) ou périmé depuis moins de 2 ans.

## CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.
- Inscription après demande spécifique par mail ou entretien téléphonique pour valider le besoin.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- **7 heures** de formations sur 1 jour
- Capacité d'accueil : 4 à 10 stagiaires maximum
- Formation uniquement en présentiel avec assiduité totale obligatoire.
- Mises en pratique avec rappel des apports théoriques si nécessaire dans le respect des consignes de l'INRS.
- Formateur certifié par la caisse centrale de la MSA, de l'INRS.

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Entretenir et mettre à jour les connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale pour :
  - Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
  - Être capable d'appliquer les règles de la prévention des risques pour contribuer à la diminution des risques d'accidents du travail.

## LA VIE AU CENTRE

- Hébergement en semaine et restauration sur place
- CDI, centre de ressources documentaires
- Wifi au sein du CFPPA

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, ...)
- Questionnaire de positionnement à l'entrée de la formation.
- Évaluation continue et finale avec mise en situation pratique.
- Le certificat SST est délivré par le formateur du centre de formation.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des **formateurs experts techniques**,
- Cours sur supports variés : papier, numérique, vidéo...

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates et tarifs : Nous consulter,
- Financements possibles par OCAPIAT (catalogue), Vivéa, ou par financement personnel.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LES + DE NOTRE FORMATION

- + Nombreuses mises en pratique avec rappels théoriques si nécessaires.
- + Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.
- + Nombreux échanges avec les stagiaires sur leurs expériences vécues.

| Nom de la séquence                                                         | Contenu Pédagogique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Durée (heures) |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Actualiser son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser ses connaissances sur le rôle et les missions du SST</li> <li>• Rappeler les enjeux de la prévention en entreprise</li> <li>• Identifier les évolutions du cadre réglementaire et de l'organisation des secours</li> <li>• Réactualiser ses connaissances sur les acteurs de la prévention</li> </ul> | 0,5            |
| <b>Actualiser ses compétences en prévention des risques professionnels</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les situations dangereuses dans son environnement de travail</li> <li>• Identifier les risques professionnels</li> <li>• Proposer des mesures de prévention adaptées</li> <li>• Participer à la remontée d'informations et à l'amélioration de la prévention</li> </ul>                                  | 0,5            |
| <b>Protéger et examiner une victime</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réactualiser les principes de protection</li> <li>• Identifier et supprimer ou isoler les dangers persistants</li> <li>• Examiner une victime et rechercher les signes permettant d'identifier une situation d'urgence</li> </ul>                                                                                | 1,5            |
| <b>Alerter et organiser les secours</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser les modalités d'alerte</li> <li>• Identifier les interlocuteurs et numéros d'urgence</li> <li>• Transmettre les informations nécessaires à une prise en charge efficace</li> <li>• Participer à l'organisation des secours dans l'entreprise</li> </ul>                                               | 0,5            |
| <b>Mettre en œuvre les gestes de secours adaptés</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les gestes de secours face aux principales situations d'urgence : saignement abondant, étouffement, malaise, brûlure, plaie, traumatisme, perte de connaissance</li> <li>• Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire et utiliser un défibrillateur (DAE)</li> </ul>                                    | 3              |
| <b>Évaluation certificative et bilan de formation</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des mises en situation pratiques</li> <li>• Mobiliser les compétences du SST dans des cas concrets</li> <li>• Évaluer les compétences conformément au référentiel INRS</li> <li>• Faire le bilan des acquis et des axes de progression</li> </ul>                                                       | 3              |



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez connaître les mesures d'accessibilité disponibles :

- Des locaux : Se référer au registre public d'accessibilité (disponible à l'accueil du CFPPA et sur le site internet),
- Des formations : Prendre rendez-vous avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : onglet CFPPA - Démarche Qualité**



03 86 94 60 20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)



[www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com)



La Brosse - 89290 Venoy

DOC\_FORM\_017\_V6 - Dernière mise à jour : 10/09/2026 - Photo : EPL